REPUBLIQUE FRANCAISE

DCM 25 -2026

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture
079-217900091-20260407-DCM25-2026-DE
Date de télétransmission : 13/04/2026
Date de réception préfecture : 13/04/2026

COMMUNE D'AMURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 07 AVRIL 2026

Conseillers: 09
Présents: 09
Votants: 09
Pouvoir:

L'an deux mille vingt-six, le 07 avril 2026, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal d'AMURE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'AMURE, sous la présidence de Monsieur Loïc MICHAUD, Maire.

,

Présents : MICHAUD Loïc, BENIZEAU Amélie, PECKRE Francis, DUBREUIL Anne-Elisabeth, JEAN-LOUIS Gisèle, PAILLIER Julien, CARDINAUD Alexandre, CLAVEAU Tiphaine, HENRY Guillaume,

Secrétaire de séance : PAILLIER Julien

Date de la convocation : 02 avril 2026

Objet : Election des membres de la commission d'appel d'offres

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L1414-2 et L1411-5,

Considérant qu'il convient de désigner à bulletin secret les membres titulaires de la commission d'appel d'offres,

Considérant que pour une commune de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres est composée par le maire ou son représentant, président, et par trois membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que conformément à l'article D1411-4 du Code général des collectivités territoriales les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir,

Considérant que la commission d'appel d'offres est présidée par le maire,

Considérant le dépôt d'une liste de candidats,

Sont candidats au poste de titulaire :

- Monsieur PECKRE Francis
- Madame DUBREIL Anne-Elisabeth
- Monsieur HENRY Guillaume

Sont candidats au poste de suppléant :

- Monsieur CARDINAUD Alexandre
- Monsieur PAILLIER Julien
- Madame BENIZEAU Amélie

Décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret

- Nombre de votants : 9 Nombre de suffrages exprimés : 9

Accusé de réception en préfecture
079-217900091-20260407-DCM25-2026-DE
Date de télétransmission : 10/04/2026
Date de réception préfecture : 13/04/2026

Sont donc désignés en tant que :

- Président : Monsieur MICHAUD Loïc, maire

Membres titulaires :

- Monsieur PECKRE Francis
- Madame DUBREIL Anne-Elisabeth
- Monsieur HENRY Guillaume

Membres suppléants :

- Monsieur CARDINAUD Alexandre
- Monsieur PAILLIER Julien
- Madame BENIZEAU Amélie

Fait à AMURÉ, le 07 avril 2026
Le Maire
Loïc MICHAUD

Le secrétaire de séance,
Julien PAILLIER

MAIRIE de AMURÉ 79 (Deux-Sèvres)

Acte rendu exécutoire après réception en Préfecture le :

Et publication le :